

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES À LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET ÉVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
 0 Prise en charge : pec@mupras.com
 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W21-819684

126067

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3073

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

ESSAKHI Brahim

Date de naissance :

01-01-53

Adresse :

N°15, Rue 1, AFTADNAOUNE ELOOLFA
CASABLANCA.

Tél. : 0663473186

Total des frais engagés :

3655,60 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. Youssef DRISSI
CARDIOLOGUE
100 Bd Oum Nabi Ray Hassan
Casablanca - Tel: 05 22 93 86 90

Cachet du médecin :

Date de consultation :

10/05/73

Nom et prénom du malade :

ESSAKHI BRAHIM Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

ACCUEILLANT

Nature de la maladie :

HYPERTENSION CARDIOPATHIE

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 10/05/2023

Signature de l'adhérent(e) :

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
19.09.13	Card	1	300,00	INP : 91157274 Dr. Youssef LASSI CATÉTOLOGUE 100 Bd. Oum el Kheïr Hay Hassan Casablanca - Tél. 05 22 93 88 00
19.09.13	Elv cardio		1000,00	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Coordonneur	Date	Montant de la Facture
ARMACIE SARAN S.A.R.L A.U. 40 Lot Smaïda Lissasfa Casablanca Tel/Fax : 05 22 65 20 07	19/09/2023	2355,60

A business card for Pharmacie SARANAZ. The card features a blue diagonal watermark reading "PHARMACIES SARANAZ". The text on the card reads: "Cachet du Pharmacien ou du Fourrueur", "S.A.R.L A.U.", "140 Lot Smissida Lissasfa Casablanca", and "Tél/Fax : 05 22 65 20 07".

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>														
				Coefficient des travaux <input type="text"/>														
				Montants des soins <input type="text"/>														
				Début d'exécution <input type="text"/>														
				Fin d'exécution <input type="text"/>														
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des travaux <input type="text"/>														
	<table border="1"> <tr><td>H</td><td></td></tr> <tr><td>26533412</td><td>21433552</td></tr> <tr><td>00000000</td><td>00000000</td></tr> <tr><td>D</td><td>G</td></tr> <tr><td>00000000</td><td>00000000</td></tr> <tr><td>35533411</td><td>11433553</td></tr> <tr><td>B</td><td></td></tr> </table>			H		26533412	21433552	00000000	00000000	D	G	00000000	00000000	35533411	11433553	B		Montants des soins <input type="text"/>
H																		
26533412	21433552																	
00000000	00000000																	
D	G																	
00000000	00000000																	
35533411	11433553																	
B																		
	<p>[Création, remont, adjonction] Fonctionnel Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>			Date du devis <input type="text"/>														
				Date de l'exécution <input type="text"/>														

Docteur Youssef DRISSI

Spécialiste des maladies
du Coeur et des Vaisseaux

Ancien Médecin Interne
des Hôpitaux de Paris



- Holter tensionnel
- Holter rythmique
- Epileuve d'effort
- Echo-doppler cardiaque couleur

الدكتور يوسف الإدريسي

اختصاصي في أمراض القلب والشرايين

طبيب سابق بمستشفيات باريس

الفحص بالصدى بالألوان

- الهولتر -

Casablanca, le

13.09.03

PHARMACIE SARANAZ
140 Lot Smiralda Lissasfa
Casablanca
Tél/Fax : 0522 65 20 07

LOT 230304
EXP 01 2027
PPV 31.30

LOT 230304
EXP 01 2027
PPV 31.30

6x 50,20

Gastrulys

6x 16,60

Pharmacie SARANAZ
140 Lot Smiralda Lissasfa
Casablanca
Tél/Fax : 0522 65 20 07

6x 31,30

Shampooing

3x 37,60

Shampooing

6x 24,40

Benzylbenzoate 100 ml

100، شارع أم الربيع - إقامة الأفق - الحي الحسني - الدار البيضاء

100, bd. Oum Rabii - Résidence Al Ofoq (près de la Polyclinique CNSS) Hay Hassani - Casablanca

المستعجلات : 0661 08 02 82 | هاتف : 0522 93 86 00 | E-mail : ydrissi@hotmail.com | Urgences : 0661 08 02 82

6x13,40

Levithrox

13x,20

2355,60

PHARMACIE SARANAZ
SARNA-U
140 Lot Sanaa Lissafa
Casablanca
Tél/Fax : 05 22 65 20 07

T. YOUSSEF DRSSI
CARDIOLOGUE
103 Bd. Oum Errabbi Hay Hassan
Casablanca - Tel: 05 22 93 36 03

LOT 230748
 EXP 02 2017
 PPV 31.30

6 118001 100859
Cardensiel® 2,5 mg
 Comprimés pelliculés sécables B/30
 PPV: 50,70 DHS

6 118001 100859
Cardensiel® 2,5 mg
 Comprimés pelliculés sécables B/30
 PPV: 50,70 DHS

6 118001 100859
Cardensiel® 2,5 mg
 Comprimés pelliculés sécables B/30
 PPV: 50,70 DHS

6 118001 100859
Cardensiel® 2,5 mg
 Comprimés pelliculés sécables B/30
 PPV: 50,70 DHS

6 118001 100859
Cardensiel® 2,5 mg
 Comprimés pelliculés sécables B/30
 PPV: 50,70 DHS

6 118001 100859
Cardensiel® 2,5 mg
 Comprimés pelliculés sécables B/30
 PPV: 50,70 DHS

LOT 230304
 EXP . 01 2027
 PPV 31.30

LOT 230304
 EXP 01 2027
 PPV 31.30

LOT 230304
 EXP 01 2027
 PPV 31.30

Laboratoires MAPHAR
 Boulevard ALKIMIA N°6
 Quartier Industriel,
 Sidi Bernoussi - Casablanca
 Maroc
 P.P.V. : 116,80 DH

Laboratoires MAPHAR
 Boulevard ALKIMIA N°6
 Quartier Industriel,
 Sidi Bernoussi - Casablanca
 Maroc
 P.P.V. : 116,80 DH

Laboratoires MAPHAR
 Boulevard ALKIMIA N°6
 Quartier Industriel,
 Sidi Bernoussi - Casablanca
 Maroc
 P.P.V. : 116,80 DH

Laboratoires MAPHAR
 Boulevard ALKIMIA N°6
 Quartier Industriel,
 Sidi Bernoussi - Casablanca
 Maroc
 P.P.V. : 116,80 DH

Laboratoires MAPHAR
 Boulevard ALKIMIA N°6
 Quartier Industriel,
 Sidi Bernoussi - Casablanca
 Maroc
 P.P.V. : 116,80 DH

Laboratoires MAPHAR
 Boulevard ALKIMIA N°6
 Quartier Industriel,
 Sidi Bernoussi - Casablanca
 Maroc
 P.P.V. : 116,80 DH

Docteur Youssef DRISSI

Spécialiste des maladies
du Coeur et des Vaisseaux

Ancien Médecin Interne
des Hôpitaux de Paris

- Holter tensionnel
- Holter rythmique
- Epreuve d'effort
- Echo-doppler
cardiaque couleur



الدكتور يوسف الإدريسي

اختصاصي في أمراض القلب والشرايين

طبيب سابق بمستشفيات باريس

الفحص بالصدى بالألوان
- الـهولتر.

Casablanca, le 19.09.23

ESSAKHI BRAHIM

Note d'honorai

par Dr. Cardis

1000,00 ₣

Dr. Youssef DRISSI
CARDIOLOGUE
100 Bd. Oum Rabii Hay Hassan
Casablanca Tél: 05 22 93 86 00

100، شارع أم الربيع - إقامة الأفق - الحي الحسني - الدار البيضاء

100, bd. Oum Rabii - Résidence Al Ofoq (près de la Polyclinique CNSS) Hay Hassani - Casablanca

Tél./Fax : 0522 93 86 00 - الهاتف : E-mail : ydrissi@hotmail.com - Urgences : 0661 08 02 82

Dr Youssef DRISSI
Cardiologue
100, boul. Oum Errabii
Hay Hassani, Casablanca
Tel : 05 22 93 86 00

COMPTE RENDU D'ECHO-DOPPLER CARDIAQUE

NOM : ESSAKHI
PRENOM : BRAHIM
DATE D'EXAMEN : 19.09.2023

Aorte ascendante de taille normale = 35 mm. Oreillette gauche, de taille (12 cm²) et cinématique normales, sans thrombus visible.

Ventricule gauche de taille normale (51 mm/32 mm), de cinématique globale et segmentaire normales, avec FR à 35 % et FE à 65 %.

HVG septale : ESIVd = 13 mm, EPPd = 10 mm.

PRVG non élevées. Trouble de la fonction diastolique : E/A = 0,7.

Appareil valvulaire mitral souple. Sans particularités.

Appareil valvulaire aortique : Sans particularités.

Pas d'hypertension artérielle pulmonaire. PAPS = 8.

Péricarde : pas d'épanchement.

Crosse aortique : sans particularités.

Cavités droites de taille normale. Bonne fonction systolique du VD. TAPSE = 21 mm.

AU TOTAL :

Cardiopathie hypertensive avec trouble de la relaxation du VG. PRVG non élevées.

Fonction systolique du VG conservée.

Pas de valvulopathie.

Pas d'épanchement péricardique.

Dr. Youssef DRISSI
CARDIOLOGUE
100 Bd. Oum Errabii Hay Hassani
Casablanca - Tél: 05 22 93 86 00

